Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement
Québec

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01
Hebdos régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean + liste télécopieur

Projet d'implantation d'une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 19 JANVIER 2004

Québec, le 8 janvier 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Joseph Zayed, président, et de M. John Haemmerli, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'implantation d'une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière, par Alcan Métal primaire*. L'audience publique débutera le **lundi 19 janvier 2004** à 19 heures et se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb de Kénogami située au 2030, rue Fortier à Jonquière. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

La deuxième partie de l'audience publique débutera le **mardi 17 février 2004** à 19 heures et se tiendra à la salle Jonquière du Holiday Inn Saguenay situé au 2675, boulevard du Royaume à Jonquière. La commission recueillera alors l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour remplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 19 mai 2004, au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Jonquière, succursale Arvida, 2850, Place Davis ;
- Bibliothèque publique de Chicoutimi, 155, rue Racine est.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : (418) 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LE PROJET

Le promoteur, Alcan Métal primaire, propose de construire une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière. La brasque usée, qui est considérée comme une matière résiduelle dangereuse, constitue le revêtement protecteur des cuves d'électrolyse utilisées pour la production de l'aluminium. L'usine serait située à l'intérieur du Complexe industriel de Jonquière, à l'emplacement actuel du bâtiment 311, sur un site d'une superficie totale de 8 235 m^2. Elle aurait une capacité annuelle maximale de 80 000 tonnes de brasque usée et serait approvisionnée par les six alumineries d'Alcan au Québec, par ses inventaires de brasque entreposée à Jonquière, par d'autres alumineries du Québec ainsi que par d'usines d'Alcan situées hors Québec. Le traitement de la brasque usée se ferait à partir d'un procédé hydrométallurgique qui permet de la transformer en produits pouvant éventuellement être utilisés comme matière première dans différentes industries. La brasque usée serait transportée dans des conteneurs par train ou par camion, jusqu'à la future usine.

Le projet comprend également un site d'entreposage du résidu (solide composé de carbones et d'inertes) résultant du traitement de la brasque usée. Ce sous-produit pourrait être éventuellement valorisé, sinon l'aire d'entreposage se transformerait en site d'enfouissement. Le site d'entreposage, aménagé à proximité de l'entrepôt actuel de la brasque usée, aurait une capacité d'entreposage pour une période de 5 ans, à raison de 65 000 tonnes de carbones et d'inertes par année. Ces derniers y seraient acheminés de façon intensive, deux fois par année, à l'automne et au printemps.

Le promoteur prévoit débuter les travaux de construction de l'usine dès l'obtention des autorisations gouvernementales. Ces travaux s'échelonneraient sur une période d'environ 24 mois. Le coût du projet est estimé à 150 millions de dollars.

Pour obtenir plus ample information, vous pouvez communiquer avec Mme Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Mme Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : brasque@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre de l'Environnement par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le projet d'implantation d'une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière, par Alcan Métal primaire.

– 30 –

Source : Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
brasque@bape.gouv.qc.ca